

# COMMUNE D'OUFFET

## Conseil communal

Conformément aux articles L1122-11 et L1122-12 du CDLD, nous avons l'honneur de vous inviter à la **réunion du Conseil communal** qui se déroulera le **01 décembre 2020 à 18H00'**.

**Vu les conditions sanitaires, le Conseil sera organisé en visio-conférence. Un lien pour visionner la séance en direct sera publié sur le site de la Commune.**

*Le 1/4 d'heure des Ouffetois reprendra lors du prochain Conseil communal en présentiel.*

L'ordre du jour de cette assemblée est reproduit ci-après.

### **ORDRE DU JOUR.**

Première convocation.

#### **SEANCE PUBLIQUE :**

- 1) Ordres du jour de diverses intercommunales – Approbation : décision à prendre.
- 2) Ourthe-Amblève-Logement – Rapport au mandant ex. 2020 (art. 6431-1§2 du CDLD) : communication - information.
- 3) Budget ex. 2021 de la Zone de Secours HEMECO - Approbation : décision à prendre.
- 4) Comptabilité fabricienne – Modification budgétaire n°1 ex. 2020 de la FE Saint-Martin : décision à prendre.
- 5) Ecole communale – Création d'un réfectoire – Marché de service architecture – Réévaluation du projet et de la mission d'auteur de projet – Principe et conditions du marché : décision à prendre.
- 6) Propreté publique – Acquisition de matériel ou d'infrastructures visant l'amélioration de la propreté publique – Appel à projet lancé par le Ministre wallon de l'Environnement – Acquisition conjointe avec la Commune de Tinlot d'un aspirateur de déchets autotracté – Adoption de la convention d'utilisation : décision à prendre
- 7) Redevance sur les occupations du domaine public, fêtes foraines, ex. 2020 : Décision à prendre.
- 8) Parc artisanal – Vente de parcelles cadastrées 1re Division, section I, n°136 B2 et 136 C2 pour une superficie totale de 4.544 m<sup>2</sup> - Décisions du Conseil en date du 07/05/2018 et du 31/07/18 – Approbation du projet d'acte adapté : décision à prendre.
- 9) Enseignement communal – Présentation du Plan de Pilotage.
- 10) Police : divers arrêtés pris depuis le 19 octobre 2020 – Ratification : décision à prendre

#### **SEANCE A HUIS CLOS :**

- 11) Demande(s) de concession de terrain de sépulture : décision(s) à prendre.

Ouffet, le 23 novembre 2020.

Par le Collège,

Le Directeur général,  
(S) Henri LABORY

Le Bourgmestre,  
(S) Caroline MAILLEUX